

RPI Montreuil sur Epte, Buhy, La Chapelle en Vexin

COMPTE-RENDU DU 1er CONSEIL D'ÉCOLES le vendredi 15 novembre 2019 à Montreuil sur Epte

Présents :

Pour l'équipe éducative : Mme Basson (MS/GS), Mme Morin (CP/CE1), Mme Sophiyair (CE1/CM1), Mme Penot-Lemoine (CE2/CM2).
Pour les mairies : M. Javelot (maire de Montreuil sur Epte et Président du SIIS), M. Pillon (maire de La Chapelle en Vexin), Mme Valenchon (conseillère municipale de La Chapelle en Vexin), M. Doré (maire de Buhy), Mme Mallemont (maire adjointe de Buhy).
Pour les représentants de parents d'élèves : Mme Coutelle (Buhy), M. Cleret (Montreuil sur Epte), Mme Peuch (La Chapelle en Vexin), Mme Lechartier (La Chapelle en Vexin), Mme Boesel (Montreuil sur Epte)

Excusés :

Pour l'équipe éducative : Mme Gargiulo (PS/MS), M. Coail (Inspecteur de l'Éducation Nationale).
Pour les représentants de parents d'élèves : Mme Caroff (Montreuil sur Epte), Mme Garandel (Montreuil sur Epte)

Séance ouverte à 18h10. M. Cleret se propose comme secrétaire de séance.

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Présentation des membres du bureau de l'APE (association de parents d'élèves) et fonctionnement

- Rappel du rôle et du fonctionnement du conseil d'école : Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il est associé au projet d'école. Il est informé de l'utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'inclusion des enfants en situation de handicap, des actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, de l'organisation des aides spécialisées, des critères de choix des manuels scolaires ou du matériel divers, de l'hygiène et de la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, de l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- A noter que les représentants de parents d'élèves suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.
- vote de la proposition d'un conseil d'école unique pour l'ensemble du RPI :**
Mme Penot-Lemoine propose, par vote, la décision d'un regroupement des conseils d'école en un conseil d'écoles unique pour l'ensemble du RPI pour l'année scolaire 2019/2020 conformément à l'article D411.3 du code de l'Éducation.
Cette proposition est adoptée par l'ensemble des membres du conseil d'écoles.
Mme Penot-Lemoine fait signer le règlement du conseil d'écoles par les maires présents et un des représentants des parents d'élèves et par les enseignantes.

1) Rentrée scolaire 2019/2020

Effectifs à ce jour :

PS : 11 MS : 14 GS : 10 CP : 16 CE1 : 21 CE2 : 9 CM1 : 10 CM2 : 13

Total : 104 élèves

Organisation pédagogique :

La répartition des élèves se fait de la façon suivante :
Classe de PS/MS : 18 élèves (11 PS/7 MS)Mme Gargiulo
Classe de MS/GS : 17 élèves (7 MS/10 GS)Mme Basson
Classe de CP/CE1 : 25 élèves (16 CP/9 CE1)Mme Morin
Classe de CE1/CM1 : 22 élèves (12 CE1/10 CM1)Mme Sophiyair
Classe de CE2/CM2 : 22 élèves (9 CE2/13 CM2)Mme Penot-Lemoine

Planning hebdomadaire pour chaque école avec nouveaux horaires :

	Lundi-mardi-jeudi-vendredi	Lundi-mardi-jeudi-vendredi
BUHY	8h15*-11h30	13h40*-16h25
LA CHAPELLE EN VEXIN	8h25*-11h40	13h50*-16h35
MONTREUIL SUR EPTE	8h45*-12h	13h30*-16h15

*ouverture des portes 10 minutes avant les horaires indiqués

Instruction obligatoire des enfants de 3 ans :

Le décret n° 2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités d'aménagement de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle a pour objet les mesures relatives au contrôle de l'obligation, de la fréquentation et de l'assiduité consécutives à l'extension de l'instruction obligatoire aux plus jeunes. Par conséquent, les parents d'enfant de petite section souhaitent un temps d'aménagement doivent motiver leur demande en remplissant un document adressé à la directrice d'école. Cette demande sera ensuite consultée en conseil des maîtres qui y répondra favorablement ou défavorablement. Cette demande peut être modifiée au cours de l'année scolaire de l'élève.

APC

L'organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires) a changé. Elles ont lieu à des horaires différents selon les écoles. Elles ont lieu également en dehors du temps scolaire et ne sont pas obligatoires.

M. l'Inspecteur a souligné l'importance d'être en continuité avec le projet académique 2020 qui privilégie l'apprentissage des mathématiques et du français. Cette année le français est privilégié. Les élèves de cycle 2 seront plusieurs fois sollicités en APC pour renforcer la lecture et la compréhension de lecture.

Mme Gargiulo : mardi de 16h15 à 17h15

Mme Morin : mardi de 16h25/17h25

Mme Sophiyair : lundi de 16h35/17h35

Mme Penot-Lemoine : lundi de 16h35/17h35

A La Chapelle en Vexin, l'équipe enseignante a souhaité mettre en place les APC sur le temps de la pause méridienne, afin de pouvoir utiliser au mieux cette pause et de ne pas rallonger la journée scolaire et pouvoir proposer ce temps à tous sans être limité par des considérations liées au transport du soir ou aux obligations professionnelles des familles. Compte tenu des besoins repérés sur les classes et du nombre d'élèves concernés par le dispositif, cette demande a été entendue et relayée par l'Inspecteur. Cependant le fonctionnement actuel du service périscolaire de cantine n'a pas pu être modifié entraînant un statu quo. Les APC sont à nouveau placées en fin de journée et suivies par des élèves dont les familles peuvent se libérer pour venir les chercher.

Mme Basson précise que ce temps d'APC est une véritable aide pour les élèves à besoins et demande aux parents des élèves concernés d'y répondre au maximum de façon positive.

2) Résultats des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'écoles :

Résultats et taux de participation aux élections le vendredi 11 octobre 2019 avec un vote par correspondance exclusivement :

Montreuil sur Epte : M.Cleret et Mme Caroff élus titulaires, Mme Boesel et Mme Garandel suppléantes, 68 inscrits, 36 votants, 28 suffrages exprimés, 8

suffrages nuls ou blancs soit un taux de participation de 52,94%.

Buhy : Mme Coutelle élue titulaire, Mme Leseine suppléante, 48 inscrits, 38 votants, suffrages exprimés, 9 suffrages blancs ou nuls soit un taux de participation de 79,17 %.

La Chapelle en Vexin: Mme Peuch et Mme Lechartier élues titulaires, Mme Sargos et Mme Galy suppléantes, 79 inscrits, 53 votants, 42 suffrages exprimés, 11 suffrages nuls ou blancs soit un taux de participation de 67,09 %.

3) Vote du règlement intérieur du RPI

Suite au décret du 2 août 2019, Mme Basson demande une modification concernant les paragraphes « admission et inscription » et « fréquentation et obligation scolaire ». Les modifications sont acceptées.

Le règlement intérieur du RPI est adopté à l'unanimité.

Annexes : protocole d'accueil en cas de grève, protocole d'accueil des élèves en cas d'intempéries, protocole d'accueil en cas d'absence d'un enseignant, signés par les enseignantes, un représentant de parents d'élèves et les maires présents.

Annexe sur la charte de l'utilisation des systèmes d'information en milieu scolaire : Mme Penot-Lemoine explique qu'une charte est à joindre au règlement, elle concerne l'utilisation des outils d'informations et des réseaux sociaux. La charte sera présentée aux élèves lors de la mise en place du projet « écran » de l'année 2019/2020.

Les écoles ont reçu gratuitement une affiche reprenant les symboles de la République, proposée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

4) Vie scolaire

Sécurité :

Exercice incendie 1^{er} trimestre

Temps évacuation pour chaque école :

- Montreuil sur Epte : a eu lieu le 12/09/19, 1min 28 temps d'évacuation, 2min10 temps après appel.
- Buhy : a eu lieu le 04/11/19, 52 s temps d'évacuation, 1min33 temps après appel.
- La Chapelle en Vexin : a eu lieu le 04/11/19, 2min10 temps d'évacuation, 2min25 temps après appel

PPMS : 2 exercices PPMS sur la posture « s'échapper » sont prévus sur la période d'octobre/novembre. Nous allons développer la Culture de la protection face à l'intrusion dans l'espace scolaire. Culture transférable, pour chacun, dans sa vie de tous les jours. Nous allons construire avec nos élèves des réflexes qui vont aider à connaître toutes les issues qui permettent de sortir du bâtiment de l'école puis de l'enceinte de l'école, de proposer une porte par laquelle on va s'échapper et demander à un élève d'y conduire la classe. Ces exercices vont être répétés plusieurs fois et seront guidés par l'enseignante.

La configuration de l'école de La Chapelle ne permet pas d'effectuer cet exercice sur la posture « s'échapper ». L'exercice sur la posture « se cacher » sera fait à la place.

RASED : Actuellement le RASED n'est constitué que du maître E, le poste de psychologue scolaire n'étant pas pourvu. Mme Lecompte, maître E a pour mission d'intervenir sur le plan pédagogique mais peut également s'occuper des difficultés de comportement, elle peut aider les enseignants à passer les évaluations de début de CP, CE1 et CE2. Elle prendra en charge en priorité les élèves de CP en difficultés, les parents des élèves concernés seront avertis.

Par ailleurs, Dr Berchet le médecin scolaire et Mme Jallais l'infirmière scolaire ont un rôle de dépistage, de prévention de la maltraitance, de permettre un accueil adapté pour les enfants en situation de handicap et d'éducation à la santé. Mme Nicolas, l'enseignante référente sur notre secteur, s'occupe des dossiers des élèves en situation d'handicap scolaire, elle fait le lien entre la MDPH(maison départementale des personnes handicapées) l'enseignante et les parents.

Résultats aux évaluations CP, CE2 :

Évaluations nationales CP : ce sont les mêmes évaluations que l'année précédente, les résultats sont à prendre avec du recul, certains élèves apparaissent à besoin, ces élèves ont été signalés au RASED et sont systématiquement proposés aux APC.

Dans l'ensemble, les élèves de CP ont obtenu de bons résultats, quelques élèves apparaissent à besoin.

Mme Morin rencontrera tous les parents afin de communiquer les résultats.

Évaluations nationales CE1 : classe de Mme Sophiyair : les résultats sont hétérogènes, en français quelques élèves ont des difficultés de lecture et de compréhension, certains élèves ont des difficultés en mathématiques. Mme Sophiyair rencontrera tous les parents afin de communiquer les résultats des évaluations.

Mme Morin constate des bons résultats dans l'ensemble avec des résultats plus mitigés en mathématiques.

Mme Morin rencontrera tous les parents afin de leur transmettre les résultats.

Évaluations départementales CE2 :

Français : 68 % de réussite. Comprendre et s'exprimer à l'oral : 85 %, écrire : 79 %, étude de la langue : 56 %, lire:72 %

Maths : 55 % de réussite.

Espace et géométrie : 54 %, grandeurs et mesures : 64 %, les nombres : 53 %.

Ces évaluations doivent être prises avec une certaine distance et doivent permettre d'ajuster la progression des apprentissages aux besoins des élèves. Mme Penot Lemoine recevra les familles pour leur présenter les résultats.

5) Informations scolaires et périscolaires:

Aide aux devoirs : Mme Javelot est chargée de l'aide aux devoirs les lundis et jeudis à Montreuil de 17h15 à 18h15.

ATSEM : Mme Alves et Mme Dupré ont remplacé Mme Bascou au poste d'ATSEM durant la 1ère période. Mme Bascou a repris son poste à temps partiel, elle travaille dans la classe de PS le matin, Mme Alves occupe le rôle d'ATSEM l'après-midi.

Cantine : Les représentants de parents d'élèves rapportent des tensions ressenties par les enfants durant le temps de cantine. M. Javelot explique qu'une personne supplémentaire ne peut pas être envisagée sans une hausse sensible du prix du repas. Il souligne toutefois les difficultés de comportement de certains élèves.

Mme Basson insiste pour que le temps de cantine devienne un moment de détente tout en respectant les règles de fonctionnement, notées dans le règlement de cantine.

Concertation RASED :

Montreuil sur Epte : pas eu de réunion

Buhy : 3 élèves de CP signalés au RASED, 3 élèves en demande d'observation par la psychologue, 1 réunion d'équipe éducative pour un élève de CP, 1 demande de réorientation ULIS école.

La Chapelle : 5 élèves signalés en CE1, 3 élèves de CE2, 3 élèves de CM2

6) Projets scolaires

- fiches action 2019/2020 : Fiches liées au projet d'école et à la mise en place des parcours citoyen, de santé et culturel.
- Fiche « No problem » : rédaction et échange de situations problèmes entre niveaux inférieurs de classe, les enfants et les écrans.
- rencontres RPI : le CROSS est reporté au printemps
- école de Montreuil : projet sur les arts et sur les écrans. Il y a eu l'intervention des caravanes du Festival Théâtral le vendredi 8 novembre à Montreuil à laquelle les enfants de l'école maternelle ont participé. Mme Basson projette de faire intervenir une personne sur un projet artistique et musical.
- école de Buhy : projet PNR « Chemin faisant » avec l'intervention de Séverine Martin. Les élèves ont assisté à un atelier de pratique artistique et ont visité une exposition à La Source de Villardeaux.
- école de La Chapelle : projet PNR « chemin faisant » en commun avec Buhy, Les élèves ont fait une sortie à La Roche Guyon avec un projet arts

visuels sur les portraits, ainsi qu'une sortie avec atelier artistique et visite d'exposition présentée par La Source au domaine de Villarceaux.

- Les élèves participeront à des ateliers cuisine lors des anniversaires de l'école. Ils poursuivent l'entretien du jardin hors sol. Ils bénéficieront d'une animation de la SMIRTOM (2 demies matinées/classe) sur la gestion des déchets. La classe de Mme Sophiyair continue l'élevage de cochons d'Inde. Les élèves de CM2 auront l'AFPS (attestation et formation aux gestes de premiers secours) en fin d'année.

7) **Subventions et coopératives**

- Budget SIIS : 44€/élèves pour 2019/2020 pour l'achat de fournitures scolaires
- Budget investissement : La Chapelle : mallette de sciences,
- Montreuil : table de cantine et un ordinateur
- Buhy : un ordinateur

Coopératives de classe : la participation à la coopérative scolaire est libre et non obligatoire, elle a été demandée aux familles aux mois de septembre/octobre dans les 3 écoles. Elle permet l'achat de petites fournitures ou de matériel pour les classes. Elle peut également servir à financer une partie du transport lors de sorties scolaires. Elle peut être consultée par les parents. La vente des photos de classe permet notamment de réaliser des bénéfices au profit des coopératives.

- Montreuil sur Epte : solde de départ : 838,63€
- Buhy : solde de départ : 102,91€, après dons des familles : 651,91€
- La Chapelle en Vexin : solde de départ : 354,14€

8) **Travaux et équipements**

Montreuil sur Epte : la moquette du dortoir a été enlevée et les murs ont été enduits et peints, le luminaire de passage a été réorienté pour un meilleur éclairage.

Buhy : l'armoire a été réparée et peinte

La Chapelle : alarme visuelle non sonore en attente, stores en classe 1 et films aux fenêtres classe 1 en attente, demande de remplacement d'une fenêtre fissurée classe 1.

Prochains conseils d'écoles :

le vendredi 6 mars à 18h à l'école de Buhy

le vendredi 19 juin à 18h à l'école de La Chapelle en Vexin

Séance levée à 20h45

Documents annexes :

- règlement intérieur du RPI
- annexe 1 : protocole d'accueil des élèves en cas d'intempéries
- annexe 2 : protocole des élèves en cas d'absence ou retard d'un enseignant
- annexe 3 : protocole d'accueil en cas de grève des enseignants
- annexe 4 : charte de l'utilisation des systèmes d'information en milieu scolaire

Mme Penot-Lemoine et Mme Basson
Présidente du conseil d'école

M. Cleret, secrétaire de séance